

Séance du 04 décembre 2025 à 18 heures

Date de Convocation 27 novembre 2025

Membres en exercice : 35	<p>L'an deux mille Vingt-cinq et le 04 décembre, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Henri COUDERC,</p> <p>Présents : 23 Votants : 26 Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Présents : Henri COUDERC, Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, François ROUVEYROL, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Patrick BOSC, Marie-Thérèse CHAPELLE, Maurice DUNY, Francis DURAND, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Sylvette HUGUET, Jaclyn MALAVAL, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Sébastien MOREAU, Vincent PRATLONG, Daniel REBOUL, Gisèle ROSSETTI, Gilles VERGELY,</p> <p>Représentés : René JEANJEAN pouvoir à Christian ALBARIC, Martine BOURGADE pouvoir à Flore THEROND, Roselyne PRADEILLES pouvoir à Marie-Thérèse CHAPELLE,</p> <p>Excusés : René JEANJEAN, Serge VEDRINES, Bdeia AMATUZZI, Martine BOURGADE, Roselyne PRADEILLES, Bernard RIEU</p> <p>Absents : Emmanuel ADELY, Damien ARMAND, Michel CAPONI, Michel COMMANDRE, Régine DOUSSIÈRE, Jean WILKIN</p> <p>Présents non votants :</p>
---------------------------------	---

Secrétaire de séance : Madame Gisèle ROSSETTI

DELIB-2025-143 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2025 - BUDGET SPANC

La décision modificative permet de procéder à des ajustements budgétaires en cours d'année, au gré de l'avancement des projets, et des notifications diverses.

Le Conseil communautaire,

APRÈS avoir entendu la présentation du projet de décision modificative n°1 de 2025 au Budget Annexe SPANC et de ses grands équilibres, qui se présentent comme suit :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

La décision modificative de cette section s'équilibre à **+2.520,00€**, portant à **99.491,14€** le budget total de la section de Fonctionnement en 2025 :

La décision modificative consiste en :

- Inscription de 616,10€ supplémentaires au chapitre 011, charges à caractère générale.
- Inscription de 1.000€ supplémentaires au chapitre 012, charges de personnel, pour permettre la refacturation du temps de travail du Chef de service Eau, ayant effectué le remplacement du technicien en arrêt maladie.
- Diminution de 588€ sur le chapitre 65 – autres charges de gestion courante.
- Diminution de 200€ sur le chapitre 67 - charges exceptionnelles.

- Inscription d'une dotation aux provisions pour dépréciation de 1.691,90€ au chapitre 68, à la demande des services de la DDFIP.
- Inscription d'une recette supplémentaire, correspondant à 14 diagnostics supplémentaires, soit 2.520€ à l'article 7062.

Chapitre	BP 2025	DM 1	Total 2025
011 - Charges à caractère général	4 849.14	616.10	5 465.24
012 - Charges de personnel	44 500.00	1 000.00	45 500.00
014 - Atténuations de produit			0.00
65 - Autres charges de gestion courante	846.00	-588.00	258.00
66 - Charges financières			0.00
67 - Charges exceptionnelles	45 705.00	-200.00	45 505.00
68 - Dotation aux provisions et dépréciations		1 691.90	1 691.90
022 - Dépenses imprévues			0.00
023 - Virement à la section d'investissement			0.00
042 - Section à section	1 071.00		1 071.00
Total des dépenses de fonctionnement	96 971.14	2 520.00	99 491.14
002 - Résultat de fonctionnement reporté	4 126.14		4 126.14
042 - Section à section			0.00
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	47 340.00	2 520.00	49 860.00
74 - Subvention d'exploitation			0.00
75 - Autres produits de gestion courante			0.00
76 - Produits financiers			0.00
77 - Produits exceptionnels	45 505.00		45 505.00
Total des recettes de fonctionnement	96 971.14	2 520.00	99 491.14

• SECTION D'INVESTISSEMENT

La décision modificative de cette section s'équilibre à **0,00€**, laissant à **4.325,80 €** le budget total de la section d'Investissement en 2025.

Pas d'écritures sur la section d'investissement.

Chapitre	BP 2025	DM 1	Total 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00		0.00
040 - Section à section	0.00	0.00	0.00
13 - Subventions d'investissement			0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées			0.00
21 - Immobilisations	4 325.80		4 325.80
Total des dépenses d'investissement	4 325.80	0.00	4 325.80
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0.00
010 - Dotation, Fonds divers et réserves	3 254.80		3 254.80
040 - Section à section	1 071.00	0.00	1 071.00
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
13 - Subventions d'investissement			0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées			0.00
Total des recettes d'investissement	4 325.80	0.00	4 325.80

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

APPROUVE la décision modificative n°1 de 2025 du Budget Annexe SPANC, ainsi proposée,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document devant s'y rapporter.

Le Président,
Henri COUDERC



Le secrétaire de séance,
Gisèle ROSSETTI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.